

Procès-verbal de l'Assemblée générale de rentrée
du lundi 4 septembre 2023 à 13h15, salle 2097

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Ashley Bandade, Malika Ben Harrat, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaz Maggetti, Lilamani de Soysa, Myriam Détraz, Jonathan Durandin, Yaël Catherine Ehrenfreund, Yves Erard, Catherine Flütsch, Cyrille François, Claire Genoux, Corinne Lebourgeois, Abdelaziz Metyar, Stéphanie Pahud, Stéphanie Parmentier, Noémie Rochat Nogales, Joséphine Stebler, Monique Vieira, Camille Vorger, Marie Wüthrich, Svetlana Zenger. Étudiantes : Maria Bagyan, Isabelle Birkhäuser, Klevisa Kuçaj.

Excusé·e·s : Raphaël Baroni, Magali Cécile Bertrand, Justine Favre, Erika Malherbe, Bruno Maurer, Iréna Wyss, Anne-Christel Zeiter-Grau.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point demandé par l'AEFFLE « Présentation des résultats d'une enquête conduite par AEEFLE autour des plans d'études ».

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Forme des procès-verbaux de nos Assemblées générales

Il est proposé que les futurs PV aient davantage de contenu sans être verbatim. Les demandes de modifications d'un PV se feront uniquement lors de l'assemblée suivante et non pas par courriel.

Cette proposition est acceptée par 23 voix, 0 opposition et 1 abstention.

4. Accueil des nouvelles collègues

Claire Genoux, Monique Vieira, Corinne Lebourgeois et Lilamani de Soysa.

5. Communications

1. *Tricherie pendant un examen.* Si en tant que surveillant·e vous êtes confronté·e à un cas de tricherie (papier sur les genoux, consultation du téléphone, etc.), il convient de faire sortir immédiatement la personne en question. L'idéal pour les examens à risque est d'avoir deux surveillant·e·s pour avoir de l'aide ou au pire aller chercher de l'aide.

2. Rappel : Moodle indisponible le 8 et migration version 4 (courriel Van de Poël, 10 juillet). À propos de Moodle, l'outil Poodll Media Lite est maintenant disponible pour l'EFLE (renseignements auprès de Jonathan Durandin).

3. *Rentrée.* Vous avez reçu la « répartition des tâches », merci de votre disponibilité. Quelques chiffres : nous avons eu 39 candidat·e·s au VI, et seuls 22 ont réussi. Parmi les 17 échecs, il y a déjà quelques demandes de transfert à l'EFLE. Jeudi aura lieu la session des retardataires avec 6 ou 7 candidat·e·s. Pour le classement, nous attendons 120 candidat·e·s, parmi lesquels à nouveau de très nombreux Ukrainiens (et une auditrice). Il est possible qu'il y ait à nouveau une 2^e classe Élémentaire, mais bien sûr nous ne le saurons que le mardi 19 en fin d'après-midi. Comme prévu, nous avons réintroduit une séance d'information pour les Satellites, qui aura lieu le mardi 19 à 17h. Myriam Détraz et Yves Erard sont à la recherche de volontaires pour les seconder lors de cette séance, en particulier des enseignant·e·s des cours A0, A1 et A2. Nous avons déplacé l'apéro de bienvenue du vendredi midi au mercredi à 15h15 après les séances d'information.

4. *PAT EFLE*. Parallèlement à la réorganisation de l'administration facultaire, une nouvelle organisation de notre PAT est en cours, avec la création prévue d'un poste de gestionnaire responsable de l'administration de l'EFLE, qui dépendra directement de l'administrateur de Faculté (Olivier Bianchi) et dont dépendront l'ensemble de nos collaboratrices ; Aziz Metyar, lui, en tant que responsable du CMM, rejoindra un pool facultaire sous la responsabilité de Nadia Spang Bovey.
5. *Règlements*. Les nouveaux Règlements de l'EFLE, que nous avons acceptés lors de notre AG extraordinaire du 30 mai dernier, sont en bonne voie d'être validés, non sans avoir été retouchés à chaque étage administratif. Les amendements souhaités par notre AG ont été jugés problématiques par la Faculté et, malgré les arguments par lesquels nous les avons expliqués, n'ont pas été retenus. Le Conseil de Faculté du 15 juin a accepté ces Règlements à l'unanimité, de même que le Règlement des examens du CQF porté par Joséphine Stebler. Ces derniers jours, la Direction et le Service juridique nous ont fait des propositions de corrections et de compléments, purement formels, qui vont permettre leur entrée en force d'ici peu.
6. *Concours*. Quelques nouvelles du concours pour les deux nouveaux postes de MER2 : 108 dossiers reçus ; le jour réservé pour les leçons d'épreuve est le **vendredi 1^{er} décembre**. Attention : les cours de ce jour seront supprimés pour permettre à nos étudiant-e-s de suivre les leçons et de participer au processus.
7. Rappels et information concernant les demandes de remboursement à la comptabilité (Susanna Keller) :
 - il faut joindre l'original du titre de transport si ce dernier existe physiquement (pas de copie et pas de scan) ;
 - il faut coller les titres de transport ou tout autre ticket (de caisse, par exemple) sur une feuille A4 afin qu'ils puissent être photocopiés ;
 - il faut enlever le plus possible les agrafes et trombones et simplement glisser les feuilles volantes dans une fourre en plastique (cela me facilite la tâche) ;
 - les paiements pour les conférenciers se font assez lentement : compter en tout cas deux mois, voire plus ; une fois que j'ai transmis le dossier à la comptabilité du Décanat, je n'ai ni nouvelles de l'avancement du dossier ni moyen d'accélérer le processus.
8. *Soutenances*. Camille Schaer soutiendra sa thèse de doctorat « Le rapport à la bande dessinée des enseignant-e-s de français au secondaire suisse romand : conceptions et pratiques en construction », dirigée par Raphaël Baroni et Chiara Bemporad, le vendredi 8 septembre à 15h en salle 2106. Noémie Rochat Nogales soutiendra sa thèse de doctorat « Réécritures de la Genèse au XVIII^e siècle : le récit des origines au prisme de la fiction », dirigée par François Rosset, le vendredi 15 septembre à 14h15 en salle 3032.
9. Renouvellement des tutrices au semestre d'automne : Alyssa Fernandes Ribeiro (avec Teresita Alegre Makiadi pour la classe Élémentaire) et Isabelle Birkhauser (avec Malika Ben Harrat et Jonathan Durandin pour les groupes A0 Satellite-Plan libre).
10. *Prix*. Le 20 septembre prochain, lors de la cérémonie d'ouverture des cours de la Faculté, le Prix de l'EFLE sera remis à deux de nos anciennes étudiantes : Anastasia Feofanova (laudatio par Arnaud Buchs) et Djellza Hoti (laudatio par Cyrille François).
11. *Inscriptions aux cours et évaluations – rappel*. La directive 0.19 du Décanat spécifie bien que les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux évaluations auxquelles ils et elles souhaitent se soumettre. Pour éviter les recours, il est de la responsabilité des enseignant-e-s de vérifier que les étudiant-e-s se sont bien inscrit-e-s **aux évaluations**. Si une personne n'est pas inscrite à l'évaluation, il faut l'en informer avant qu'elle n'effectue un travail de validation ou ne se présente à un séminaire. Si la personne ne peut plus s'inscrire tardivement, il faut refuser de corriger son travail et l'informer qu'elle devra se réinscrire le semestre suivant ou l'année suivante.
12. *Nouvelle identité visuelle de l'EFLE*. Le concours organisé à la fin du semestre de printemps a couronné le dessin d'Emma Twiname, qui se trouve maintenant sur notre site et sur certains flyers. Félicitations à cette étudiante et encore un immense merci au groupe de travail qui a organisé ce concours en un temps record.

La question de comment récompenser l'œuvre en bois qui a reçu le Prix spécial du jury « Nouvelle identité visuelle pour l'EFLE » a été posée : l'AE2FLE s'en occupera.

6. Présentation des résultats d'une enquête conduite par l'AEFLE autour des plans d'études

Maria Bagyan et Isabelle Birkhäuser présentent le résultat de cette enquête qui concernait le Diplôme et le Bachelor. La participation a été faible (sondage réalisé durant les vacances): 15 étudiant·e·s. Quelques résultats leur paraissent néanmoins significatifs : charge de travail adaptée, cours de langue suffisants, structure des cursus cohérente mais grand écart entre Dipl 1 et 2. En fonction d'autres résultats, l'AEFLE souhaite travailler sur une meilleure communication entre les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Le Rapport détaillé de cette enquête est joint au PV.

7. Élection d'un-e membre du Comité responsable des activités culturelles et festives de l'EFLE en remplacement de Christian Surcouf

Teresita Alegre Makiadi est élue à l'unanimité.

8. Divers

Cyrille François informe que le programme du cinéclub est en voie de finalisation sur le thème de la famille, avec des films francophones (canadien, suisse, belge, africain). Comme d'habitude les projections auront lieu les mardis à 18h et les dates à retenir figureront sur un marque-page distribué prochainement.

L'Assemblée est levée à 14h20